

Montpellier le 27 mai 2021

Marie-Jeanne Verny
Présidente du CREO-Lengadòc
lengadoc@felco-creo.org

à Madame la Rectrice de l'Académie de Montpellier

Objet : Engagements pour la rentrée 2021

Madame la Rectrice

Dans notre courrier du 20 janvier de cette année (reproduit ci-après), nous vous interrogeons sur la manière dont seraient pris en compte les engagements chiffrés qui figurent dans la convention signée le 15 novembre 2020 avec la Région pour le développement de l'enseignement de l'occitan dans notre académie.

Maintenant que se sont tenus trois groupes de travail départementaux [nous attendons celui de l'Hérault] et le CALR, ce qui a permis de faire le bilan des actions réalisées et des projets en cours, nous nous permettons de revenir vers vous pour faire le point sur les grandes lignes de la préparation de la rentrée prochaine en occitan. Nous n'avons pas toujours vu, dans les différents groupes de travail départementaux (notamment dans le Gard), se dégager des perspectives claires pour

- augmenter les effectifs d'élèves bilingues dans le secteur public (qui ne pratique pas l'immersion mais le bilinguisme « à parité »)
- assurer une véritable continuité des cursus d'enseignement de la maternelle au lycée, notamment et non exclusivement dans l'enseignement bilingue
- faire connaître à tous les responsables les nouvelles dispositions académiques en faveur de l'enseignement de notre langue à tous les niveaux
- assurer une véritable communication des familles sur l'offre d'enseignement en l'affichant, partout où c'est nécessaire (documents d'inscription notamment)
- renforcer la continuité des cursus de formation continue dans une période où précisément nous avons besoin d'accroître le nombre d'enseignants qualifiés.
- mettre en place, pour la formation initiale des futurs professeurs des écoles bilingues, des dispositifs complémentaires à la formation mise en œuvre à Carcassonne, trop excentrée notamment par rapport à la Lozère. L'OPLLO a fait des propositions pour mieux relier l'INSPE de Mende et celui de Carcassonne, en vain.

Sur ces différentes questions, nous vous demandons, Madame la Rectrice, de nous accorder une entrevue ou de nous permettre de rencontrer vos services pour qu'apparaisse le dispositif précis de la rentrée 2021 avant que la convention dans laquelle nous avons fondé nos espoirs ne devienne caduque.



Montpellier le 21 janvier 2021

Marie-Jeanne Verny à Madame la Rectrice de l'Académie de Montpellier
Professeure émérite des Universités
Présidente du CREO-Lengadòc (lengadoc@felco-creo.org)

COPIE

Objet : Réunion du Conseil Académique des langues régionales et des groupes de travail associés

Madame la Rectrice

Permettez-nous tout d'abord de vous présenter nos vœux pour 2021, en cette situation inédite et difficile marquée par une aggravation des conditions sanitaires qui a mobilisé et sollicité chaque jour tous les acteurs de l'Éducation nationale.

C'est la raison pour laquelle, depuis notre dernier contact au CALR du 1^{er} juillet 2020, le CREO n'a pas jugé opportun de reprendre contact avec vous au moment de la dernière rentrée.

Cependant, il s'est produit depuis lors un événement que nous appelions de nos vœux depuis de nombreuses années, à savoir la signature, le 15 novembre dernier, de la convention avec la Région Occitanie. Parmi les éléments de cette convention, tels qu'ils nous ont été transmis par l'Office public de la Langue occitane (voir le document en ligne à l'adresse <https://www.ofici-occitan.eu/fr/adoption-de-nouvelles-conventions-avec-les-academies-de-toulouse-et-montpellier/>), nous relevons la volonté des signataires

- d'augmenter de 26% les effectifs d'élèves bilingues ;
- de renforcer la continuité des cursus de formation ;
- de faciliter le dialogue entre les services de l'Éducation nationale, les collectivités et les opérateurs associatifs ;
- de se doter de moyens pour accroître durablement le nombre d'enseignants d'ici 2022.

Nous saluons cette volonté, sur la foi de laquelle nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Rectrice,

- de bien vouloir convoquer un CALR permettant la mise en œuvre des objectifs de la convention
- de bien vouloir convoquer les groupes de travail auxquels le CREO souhaite être associé.

En effet, après avoir consulté largement ses adhérents des premier et second degré en charge de l'enseignement de l'occitan, le CREO a des propositions précises à faire, notamment en termes de moyens horaires et de postes. L'enseignement de l'occitan a connu, ces dernières années, un repli inquiétant. Il devrait pouvoir commencer à se ranimer à la faveur des dispositions de la convention, à condition qu'elles s'inscrivent concrètement et à tous les niveaux, dans la préparation de la rentrée 2021.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, à notre attachement au service public de l'Éducation nationale.

